



Conditions générales de vente

1. Champ d'application

Toute commande passée auprès de JV Traduction est soumise aux présentes conditions générales de vente et le client reconnaît les avoir lues et acceptées. Les présentes conditions de vente priment sur d'éventuelles conditions de commande et d'achat du client, même si elles excluent l'applicabilité des présentes conditions.

2. Offres - Commandes

Sauf stipulation contraire expresse, les offres de JV Traduction sont données à titre indicatif. Les commandes doivent toujours être confirmées par écrit. Aucune réclamation ne sera acceptée pour les commandes passées verbalement sans confirmation préalable.

En transmettant sa commande, le client accepte sans restriction les tarifs et conditions générales de vente de JV Traduction. Il s'engage également à payer l'intégralité du montant dû pour le travail réalisé. Si le client agit pour le compte d'un tiers, il sera tenu de payer l'intégralité de la facture en cas de défaut de paiement dudit tiers.

En cas de modification de la commande par le client, JV Traduction se réserve le droit de modifier le délai de livraison, le montant de la facture, ou encore de refuser d'exécuter cette commande. Les modifications de commande doivent être introduites ou confirmées par courrier électronique.

En cas d'annulation d'une commande par le client, quelle qu'en soit la raison, celui-ci devra s'acquitter du montant pour le travail déjà effectué. JV Traduction se réserve le droit de réclamer une indemnité forfaitaire de 30 % sur le travail restant à effectuer.

JV Traduction se réserve le droit de demander un acompte de 50 % pour les commandes excédant le montant de 300 euros.

L'exécution de nouvelles commandes peut être suspendue, voire refusée, si des factures précédentes ont été payées avec retard voire si elles sont restées impayées.

3. Livraison

JV Traduction s'engage à livrer les travaux commandés dans le délai convenu, par écrit. Ce délai de livraison ne prend cours que lorsque JV Traduction est en possession du texte source et de la commande définitive. JV Traduction met tout en œuvre afin de respecter le délai convenu. Celui-ci reste toutefois purement indicatif. En aucun cas, le dépassement de ce délai ne peut être

considéré comme un motif de rupture de contrat de la part du client.

JV Traduction ne peut en aucune manière être tenue responsable d'un retard de livraison. Elle informera le client si le délai de livraison indiqué ne peut pas être respecté et veillera toujours à proposer une solution satisfaisante au client.

Tout incident de force majeure (accident, décès, accident ou décès de proches, etc.) entraîne la suspension des obligations de JV Traduction et l'autorise soit à prolonger le contrat, soit à le résilier en tout ou en partie sans aucune obligation d'indemnisation. Le client ne peut dès lors pas réclamer un quelconque dédommagement et reste redevable du paiement pour les travaux entrepris.

4. Droit de rétractation

Le consommateur privé dispose d'un délai de quatorze jours calendrier pour annuler sa commande, sans pénalités et sans indication de motif. Le délai court à compter du jour de la commande.

Ce droit de rétractation n'appartient pas au client professionnel (indépendant ou société).

5. Réclamations

Toute réclamation portant sur la qualité d'un travail effectué doit être communiquée, par lettre recommandée, au plus tard dans les 7 jours calendrier suivant la date de livraison des travaux. Passé ce délai de 7 jours calendrier, les travaux seront considérés comme acceptés sans réserve par le client.

En cas de réclamation formulée dans le délai préétabli, JV Traduction s'engage à réexaminer le travail contesté en toute impartialité et à effectuer les modifications qu'elle jugera nécessaires. Le dossier pourra éventuellement être soumis à un traducteur tiers dont la langue maternelle est celle de la traduction objet du litige, et les frais y afférents seront à la charge du client s'il s'avère que celui-ci est en tort. En aucun cas, des défauts dans une partie de la traduction ne peuvent remettre en question le travail tout entier. JV Traduction se réserve le droit de procéder aux modifications. Le client perd tout droit de réclamation s'il a lui-même modifié le travail que JV Traduction lui a livré ou s'il a envoyé le travail à un tiers. Une plainte n'interrompt pas le délai de paiement.



En cas de faute professionnelle prouvée, la responsabilité de JV Traduction se limite au retrait de la facture correspondante.

Le client est tenu de vérifier les traductions destinées à être imprimées avant impression.

Toute réclamation portant sur une facture doit être communiquée, par lettre recommandée, au plus tard dans les 7 jours calendrier suivant la date d'envoi de la facture. Passé ce délai de 7 jours calendrier, la facture sera considérée comme acceptée sans réserve par le client.

6. Paiement

Les factures de JV Traduction sont payables dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, sauf convention contraire formelle mentionnée lors de la commande. Les paiements seront effectués par virement bancaire en euros (en indiquant le numéro de facture en communication). Le montant de toute facture qui n'est pas intégralement payée à l'échéance est majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable d'un intérêt de retard de 1% par mois. Chaque mois entamé est considéré comme un mois complet. En outre, à défaut de paiement dans les 5 jours qui suivent une mise en demeure par recommandé, le client sera tenu au paiement d'une indemnité complémentaire de 10 % du montant impayé avec un minimum de 50€, en application des articles 1139 et 1147 du Code Civil, du fait de frais d'administration, de dévaluation monétaire ainsi qu'au paiement des éventuels frais de justice.

En cas de non-paiement, toute représentation ou reproduction partielle ou intégrale du texte traduit, relu ou révisé est interdite, sous peine de violation des droits d'auteur de JV Traduction.

7. Propriété intellectuelle

Le client déclare être seul propriétaire du matériel envoyé à JV Traduction et disposer des droits d'auteur et de tout droit de propriété intellectuelle pour faire procéder au travail demandé.

Le client s'engage à tenir JV Traduction indemne de toute action d'un tiers dirigée à son encontre pour violation du droit de propriété, du droit d'auteur ou de tout autre droit concernant la propriété intellectuelle.

La mission de JV Traduction se limite à la traduction et/ou relecture des documents transmis et ne porte nullement sur leur contenu. Sa responsabilité n'est pas engagée lorsque le texte source ne permet pas de traduire décemment.

Sauf convention contraire par écrit, les droits d'auteur sont acquis à JV Traduction pour toutes ses créations (linguistiques, graphiques ou autres).

8. Confidentialité

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, RGPD (règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données) et à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnelles, les données collectées par JV Traduction sur ses clients sont les suivantes : nom, prénom, adresse légale, adresse électronique, numéro de téléphone, numéro de TVA. Ces données sont conservées dans un fichier électronique à des fins de facturation et éventuellement pour l'envoi de cartes de vœux ou cadeaux relationnels (fêtes de fin d'année, anniversaire, etc.) de la part de JV Traduction uniquement.

Les données relatives à la facturation seront conservées pour une durée de 7 ans (conformément aux dispositions fiscales en vigueur en Belgique) et les données relatives aux éventuelles actions de marketing direct (envoi de cartes de vœux, cadeaux relationnels) du chef de JV Traduction seront conservées jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle le client a passé sa dernière commande à JV Traduction. À tout moment, le client peut exercer son droit d'accès, de rectification ou de suppression des données le concernant en contactant JV Traduction (Jenny Vanmaldeghem) à l'adresse : info@jvtraduction.com.

9. Litige et compétence des tribunaux

Tous les contrats entre JV Traduction et ses clients sont soumis à la loi belge. Tout litige sera du ressort exclusif des tribunaux du domicile de JV Traduction (Charleroi, Belgique).